

Nouvelles du pays



COMMUNE DE LAGNEY

~~~~~  
Commission communication informations :

Rémi Bastaille, Océane Bertrand, Bernard Chénot, Hervé Forest, Jacques Mathieu, Logan Mathiot, Éric Reghem, Ariane Remy.  
~~~~~

Bloc notes

Mairie

Tel : 03 83 63 86 77

Mail : commune.lagny@wanadoo.fr

Site : www.lagny.mairie54.fr

Balayage des fils d'eau.

- Le passage de la balayeuse est prévu le **2 Décembre 2020**.
Il est demandé aux riverains de bien vouloir laisser libres les fils d'eau afin de faciliter leur balayage.

Concours des maisons de Noël

Après une année compliquée, quoi de mieux qu'un peu de magie pour réconforter les cœurs ?

La municipalité vous propose le concours de la plus belle maison décorée aux couleurs de Noël. Nous comptons sur votre créativité et votre investissement afin de rendre notre village féérique pour les fêtes de fin d'année.

Le jury passera dans les rues du village entre le 21 et le 27 décembre prochain. La remise des prix pour nos 3 gagnants se déroulera lors des traditionnels vœux du maire.

Le bulletin d'inscription est à remettre à la mairie avant le 10 décembre afin que le Jury puisse délibérer dans les semaines à venir.

L'ensemble du conseil vous souhaite à toutes et tous de Joyeuses fêtes de fin d'année !



Bulletin d'inscription concours de Noël

Nom :

Prénom :

Adresse :



Etat Civil

- **Naissance** : Elena Geoffroy, rue Croix le Parrain le 18 novembre 2020. Félicitations à ses parents
- **Décès** : Marie Chenot, Grande rue le 24 novembre 2020 à l'âge de 92 ans.

Analyses d'eau

- La conclusion de l'ARS (par le laboratoire Santé Environnement Hygiène de Lyon) concernant les résultats des analyses pour le contrôle de l'eau distribuée est la suivante : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les prélèvements et les mesures ont été effectués le 17/11/2020 dans la cuve du réservoir de la station de traitement.

Patrimoine

LAGNEY Patrimoine

Travaux de réfection et sécurisation du calvaire

Le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé d'entreprendre des travaux de réfection et sécurisation du calvaire en pierre nommé « la Belle Croix » situé en bas de la Grande rue, à Lagny.

Ce monument était abîmé par le temps, et les saints menaçaient de tomber. Ils vont être remis en état. Un échafaudage est en place autour de cette grande croix en pierre. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Guillard de Lagny.

Un patrimoine historique rural qui se doit d'être protégé, rénové et valorisé.



La rénovation du calvaire « la Belle Croix » a été décidée par les élus.

Est Républicain du 22/11/2020

Fleurissement

Plusieurs membres de la commission communale, Logan, Christine, Hervé, Océane, Éric, Jacques et Céline une habitante du village se sont retrouvés les mercredi 18 et samedi 21 novembre pour désherber et fleurir les lavoirs, la fontaine du petit Rosoir et le pied des arbres devant la mairie. Merci à Éric Floquet qui a approvisionné la terre au lavoir du Rosoir.



Le fleurissement du printemps se prépare déjà
Le printemps n'est pas encore là, mais il faut penser à l'arrivée des beaux jours. Et le mois de novembre est une bonne saison pour les plantations. Logan Mathiot, élu, a participé à la préparation des bacs à fleurs avec la plantation des bulbes pour un fleurissement qui arrivera aux beaux jours. Des rues colorées qui apporteront un peu de douceur.

Est Républicain du 26/11/2020

Urbanisme

Les douze poteaux à incendie de la commune ont été contrôlés par deux élus

Les poteaux à incendie sont l'une des sources d'eau mises à la disposition des pompiers par les communes. Ils font partie intégrante des réseaux d'eau potable. Leur installation et leur usage sont très encadrés. Leur mise à disposition relève de la responsabilité du maire, en tant que garant de la sécurité de ses administrés.

Laurent Perrette et Alain Bazard, élus et habilités à cette opération, ont procédé à la vérification de ces Points d'Eau Incendie (PEI) : écoulement de l'eau, débit, pression. Une intervention obligatoire qui se fait tous les trois ans.



Les élus effectuent le contrôle des poteaux à incendie.

Sur la commune, on dénombre douze poteaux à incendie, le village compte 506 habitants. Il faut un minimum de 60 m³ par heure sous une pression de un bar.

Est Républicain du 26/11/2020